



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Stratégie contre les maladies neurodégénératives

Question écrite n° 42950

### Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la stratégie du Gouvernement contre les maladies neurodégénératives. En France, près de 1,2 million de personnes sont touchées par une maladie neurodégénérative, on estime en effet à plus de 850 000 les malades d'Alzheimer, 200 000 les malades de Parkinson ou encore 100 000 les personnes atteintes de scléroses en plaques. Ces maladies constituent un bouleversement majeur et impactent durablement la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes ainsi que celle de leur entourage. De plus, elles revêtent un enjeu sociétal important du fait de l'évolution démographique des années à venir. Coordonner et faire progresser la recherche en faveur de la production d'un traitement, ainsi qu'améliorer la prise en charge à chaque étape de la maladie est donc nécessaire. C'était l'objectif du plan contre les maladies neurodégénératives 2014-2019, dont les conclusions ont permis l'instauration d'une feuille de route stratégique sur les années à venir. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures mises en place par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre ces maladies et pour un accompagnement durable des patients qui en sont atteints.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Jacques](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42950

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 décembre 2021](#), page 8668

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)